

Emploi : 65% des jeunes non diplômés sont en contrat précaire

S'insérer sur le marché du travail, travailler dans de bonnes conditions et de façon continue, être en bonne santé et avoir une bonne espérance de vie, tout cela semble aujourd'hui être l'apanage des « happy few ». Tel est en tout cas l'impression qui se dégage à la lecture du dernier « Rapport sur les inégalités en France » édité par l'Observatoire des inégalités.

Ne pas avoir de diplôme signifie avoir un emploi précaire voire ne pas en avoir du tout

Le « Rapport sur les inégalités en France », édité tous les deux ans sur l'Observatoire des inégalités, est riche d'enseignements sur la manière dont nos compatriotes accèdent au marché du travail et dans quelles conditions ils travaillent, entre autres. On y apprend que le niveau d'éducation continue de jouer un rôle de premier plan dans l'insertion professionnelle. Ainsi, trois ans après leur sortie de l'école, les jeunes non diplômés en emploi sont à 65% en contrat précaire (CDD ou intérim), soit 3,6 fois plus souvent que les diplômés de niveau bac+5, qui sont 18 % dans ce cas.

Par ailleurs, le taux de chômage des non-diplômés (18,3%) est 3,7 fois plus élevé que celui des titulaires d'un diplôme du supérieur long, qui connaissent pratiquement le plein-emploi avec un taux de chômage de 5%. « Le chômage de masse génère un effet de file d'attente dans laquelle les moins diplômés sont les derniers servis », pointent les auteurs du rapport.

Moins on est diplômé, plus on est exposé à la pénibilité au travail

Et il n'est pas uniquement question d'insertion sur le marché du travail. Car même en ayant un emploi et un salaire, on ne travaille pas dans les mêmes conditions selon le niveau de diplôme que l'on a. Les inégalités sont énormes en matière de pénibilité physique notamment. Le rapport nous apprend que 63,4% des ouvriers non qualifiés subissent au moins trois contraintes physiques au travail (par exemple rester longtemps debout, porter des charges lourdes, subir des vibrations etc.). Leur situation contraste avec celle des cadres supérieurs, qui sont exposés à la pénibilité physique 10,6 fois moins souvent que les ouvriers non qualifiés.

Et cette pénibilité n'est pas sans conséquences sur l'espérance de vie. Chez les hommes, treize années séparent l'espérance de vie des 5 % les plus pauvres (71,7 ans) des 5% les plus riches (84,4 ans).